

Communiqué de presse

Appel à candidatures « Trophées Espoirs de l'Économie 2010 de Seine-Saint-Denis »

Dépôt des dossiers avant le 30 septembre 2009

Dans le cadre de la « Journée création et reprise d'entreprise », la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, remettra le jeudi 26 novembre 2009 les « Trophées Espoirs de l'Économie 2010 », destinés à saluer la montée en puissance de jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Ce prix récompense des entreprises qui, en plus d'une croissance régulière et d'un bon équilibre financier, ont su fidéliser leur clientèle grâce à l'originalité de leur positionnement et leur dynamisme. Implantées dans le département, elles contribuent au développement de la Seine-Saint-Denis.

Les entreprises souhaitant postuler, doivent répondre aux critères suivants :

- avoir leur siège social en Seine-Saint-Denis ;
- avoir démarré ou repris leur activité après le 01/01/2006 ;
- avoir clôturé un premier exercice comptable ;
- être indépendant d'un groupe.

Les lauréats recevront des prix remis par les partenaires.

La clôture de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 30 septembre 2009. Ceux-ci peuvent être demandés au Service Création de la CCIP Seine-Saint-Denis ou téléchargés sur le site internet www.ccip93.fr.

Inscriptions : Service création - 01 48 95 10 84 - inscription.creation93@ccip.fr

Les partenaires de l'opération :

Les collectivités territoriales, les organismes de financement, l'ordre et l'association des experts-comptables de la Seine-Saint-Denis, l'ordre des avocats de la Seine-Saint-Denis, les organismes sociaux, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Pôle Emploi, les associations d'appui à la création d'entreprise du département.

Contacts presse :

CCIP 93 : Isabelle Garcin / Aurélie Niox-Chateau - 01 48 95 10 17 - communication93@ccip.fr